



Réf. Farde e-Assemblées : 2563907

N° OJ : 83**Projet d'Arrêté - Conseil du 04/12/2023****Objet : Asbl "Stalem".- Subside : 55.000,00 EUR.**

Le Conseil communal,

Vu la déclaration d'urgence climatique adoptée par le Conseil communal de la Ville de Bruxelles en sa séance du 19 septembre 2019 et son engagement à diminuer de 55% les émissions de gaz à effet de serre de son territoire d'ici 2050 ;

Vu l'adoption par le Conseil communal en date du 12/12/2023 du nouveau Plan Climat du territoire de la Ville de Bruxelles, qui vise la résilience et la neutralité carbone du territoire à 2050, avec une série d'objectifs intermédiaires à atteindre d'ici 2030 ;

Considérant que la déclaration d'urgence climatique prévoit « l'association d'un panel scientifique et citoyen à son évaluation régulière » ;

Considérant le trajet participatif réalisé pour la construction du Plan Climat en 2021 et 2022 ;

Considérant que le Plan Climat prévoit, dans son chapitre intitulé « Vers une gouvernance partagée du plan climat » les objectifs stratégiques suivants :

- « En 2030, les objectifs stratégiques du Plan Climat sont atteints grâce au pilotage d'une Assemblée Locale du Climat composée de représentants de la Ville, du secteur académique, et d'acteurs du territoire (entreprises, comités locaux, écoles, associations, citoyens, etc.). »
- « La Ville accueille sur son territoire un "Conseil des générations futures" rassemblant des jeunes du territoire, qui a pour rôle d'ancrer en permanence le Plan Climat de la Ville dans la vision des générations futures. » ;

Considérant l'appel à manifestation d'intérêt lancé par la Ville de Bruxelles entre mars et avril pour participer au processus de gouvernance partagée du Plan Climat (farde n° 2516946, décision du Collège du 16/03/2023) ;

Considérant que 16 associations ont manifestés leur intérêt à s'impliquer dans le processus :

- Energie – Logement : Convivence asbl – La Cambre Horta
- Mobilité - Qualité de l'air : Bral
- Biodiversité : Natagora
- Economie : Stalem + Zinne asbl + Consom'action
- Alimentation/Agriculture : FedeAU + Réseau des GASAP asbl
- Déchets : Worms asbl & Zero waste Belgium & Stalem
- Evènement/Culture : RAB/BKO (Réseau des Arts à Bruxelles / Brussels Kunstenoverleg)
- Gouvernance : Polici Lab (ULB)

Considérant que l'asbl Stalem, après concertation avec la Ville de Bruxelles et les associations partenaires, a remis une demande de financement par la Ville de Bruxelles qui nécessite la mise en place de l'engagement suivant :

- 55.000,00 EUR en faveur de Stalem asbl pour assurer une coalition de pilotage du Plan Climat ;

Considérant que le travail mené par Stalem, avec le soutien des associations partenaires et de la Ville de Bruxelles, aura pour objectif

de travailler avec ces différents partenaires pour développer le système de gouvernance collaborative qui permettra concrètement de définir ensemble les formes d'engagements, les ambitions et les critères pour cette coalition de pilotage, et de les négocier avec les autres organisations de l'éco-système bruxellois, ce qui impliquera notamment le recrutement d'un.e chargé. de projet qui sera en charge de prendre contact avec l'ensemble des partenaires pour identifier leurs attentes, organiser des réunions de suivi, faire des propositions organisationnelles et méthodologiques qui deviendraient progressivement constituer la base de la future coalition de pilotage du Plan Climat qui démarrerait en 2024 ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

ARRETE :

Article 1 : L'octroi d'un subside de 55.000,00 EUR en faveur de l'asbl "Stalem".

Article 2 : Le financement de cette dépense par la trésorerie.

Article 3 : Le Collège est chargé des modalités d'exécution.

Annexes :